



EPCC
- CITE DU DESIGN,
ECOLE SUPERIEURE D'ART ET DESIGN-

BUDGET PRINCIPAL PRIMITIF

EXERCICE 2018

Rapport

De

Présentation

EPCC-CITE DU DESIGN , ECOLE SUPERIEURE D'ART ET DESIGN-
3 RUE JAVELIN-PAGNON 42000 SAINT ETIENNE

E.P.C.C. Cité du design/Ecole supérieure d'art et design

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 FEVRIER 2018

DELIBERATION N° 2018-02

PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2018

Le Conseil d'Administration a été convoqué **mardi 30 janvier 2018**

Nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice : **24**

Nombre de présents : **16**

Nombre de pouvoirs : **3**

Nombre de voix délibératives : **19**

Dépôt en Préfecture le :

Délibération affichée le :

Notification :

Liste des présents : M. Evence RICHARD (Préfet de la Loire), M. Michel PROSIC (Directeur Régional des Affaires Culturelles), Mme Inès LABARRE (Représentant Mme la Rectrice de l'Académie de Lyon), Mme Nicole PEYCELON (Conseillère Régionale), Mme Laurence BUSSIERE (Conseillère Régionale), M. Gaël PERDRIAU (Président de l'EPCC et Maire Ville de Saint-Etienne), M. Marc CHASSAUBÉNÉ (Adjoint Ville de Saint-Etienne), Robert KARULAK (Vice-Président de l'EPCC, Conseiller Communautaire Saint-Etienne Métropole), M. Lionel BOUCHER (Conseiller Communautaire Saint-Etienne Métropole), M. Bernard LAGET (Conseiller Communautaire Saint-Etienne Métropole), M. Daniel JACQUEMET (Conseiller Communautaire Saint-Etienne Métropole), M. Yo KAMINAGAI (Personnalité qualifiée), M. Patrick DEFAY (Personnalité qualifiée), M. Jean-Claude PAILLASSON (Représentant du personnel EPCC), M. Kader MOKADDEM (Représentant du personnel EPCC/Collège des enseignants), M. Quentin CLIQUENNOIS (Représentant des étudiants option Design).

Membres absents excusés : Mme Marie-Camille REY (Conseillère Régionale), M. Lionel SAUGUES (Adjoint Ville Saint-Etienne), M. Georges ZIEGLER (Conseiller Communautaire Saint-Etienne Métropole), M. Éric BERLIVET (Conseiller Communautaire Saint-Etienne Métropole), Mme Sylvie FAYOLLE (Conseillère Communautaire Saint-Etienne Métropole), Mme Stéphanie CALACIURA (Conseillère Communautaire Saint-Etienne Métropole), M. Khaled BOUABDALLAH (Personnalité qualifiée), Mlle Lisa SWIETON (Représentant des étudiants option Art).

Secrétaire de séance : M. Gaël PERDRIAU.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 FEVRIER 2018

DELIBERATION N° 2018-02

BUDGET PRIMITIF 2018

SOMMAIRE

1. PRESENTATION GENERALE :.....	3
2. PRESENTATION DETAILLEE :	4
3. CITE DU DESIGN	9
4. ESADSE.....	12
5. BIENNALE INTERNATIONALE SAINT ETIENNE	15
6. ANNEXE 1 : ETAT DU PERSONNEL AU 1 ^{er} JANVIER 2018.....	17

INTRODUCTION

Ce rapport de présentation a pour objectif de présenter le Budget Primitif de l'EPCC – Cité du design – Ecole Supérieure d'art et design pour l'année 2018.

Suite au débat d'orientation budgétaire proposé au Conseil d'Administration du 15 décembre 2017, il convient de délibérer sur ce budget.

Il convient de souligner que les lignes budgétaires sont toutes inscrites en TTC bien que certaines activités (LUPI, ventes boutique...) soient assujetties à la TVA et seront donc réalisées en HT.

Le projet de budget primitif 2018, qui vous est présenté, s'élève à **9 460 374 €**.

Le budget primitif 2018 se répartit ainsi :

	Montant	%
Fonctionnement	9 191 274 €	97,2 %
Investissement	269 100 €	2,8 %
TOTAL	9 460 374 €	100,00%

1. PRESENTATION GENERALE :

En 2018, l'établissement Cité du design – ESAD Saint Etienne se doit de relever les défis suivants :

- Rester ou redevenir pionnier : il s'agit pour l'établissement d'adopter une démarche prospective, de veille et d'anticipation sur les sujets liés à son expertise,
- Se positionner comme un établissement d'enseignement supérieur de référence, reconnu en France comme à l'International, en affirmant ses spécificités et en s'ouvrant à de nombreux partenariats pour un parcours toujours plus innovant et diversifié pour nos étudiants,
- Réinventer sa relation aux entreprises en faisant valoir une position d'expert et non plus d'opérateur : la Cité du design-ESADSE pourra ainsi, notamment par la recherche qu'elle développe ou par les programmes menés avec de grandes entreprises, générer des méthodes et des outils, former les opérateurs et leur permettre de les utiliser dans le cadre d'un modèle économique original, à transformer,
- S'inscrire dans une démarche de centre névralgique d'une communauté, en tant qu'animateur et agitateur d'idées, dans l'objectif de stimuler des coproducteurs tant de l'enseignement que de l'innovation, de la culture ou de la création. La Cité du design-ESADSE doit s'ouvrir toujours davantage vers l'extérieur, dans le cadre de partenariats où chacun accepte de donner et de recevoir de l'autre.

Pour y arriver, trois axes stratégiques ont été présentés dans le projet d'établissement (sans ordre de priorité) :

Axe 1 : renforcer la relation avec l'entreprise,

Axe 2 : concentrer la recherche de l'établissement sur un ou deux sujets de prospective,

Axe 3 : contribuer à renforcer l'attractivité du territoire en développant l'image et la notoriété de l'établissement.

Le budget proposé doit permettre de mettre en œuvre le projet d'établissement de l'EPCC tout en respectant les contraintes financières des instances publiques et privées contributrices.

L'évolution des exercices budgétaires sur les dernières années :

Budget Primitif	Fonctionnement	Investissement	Montant total (fct + invst)
2014	9 932 602 €	167 398 €	10 100 000 €
2015	11 351 815 €	190 000 €	11 541 815 €
2016	9 242 850 €	201 000 €	9 443 850 €
2017	10 913 024 €	242 000 €	11 155 024 €

L'intérêt de la comparaison doit être fortement nuancé, les années 2015 et 2017 étant plus impactées par l'organisation de la Biennale.

2. PRESENTATION DETAILLEE :

Jusque 2016, la structuration du budget de l'Etablissement était construite avec une répartition entre activités mutualisées (dont les fonctions « support ») et activités de projets.

Pour la seconde année consécutive, afin d'obtenir une meilleure vision du coût global des activités de projet (actions cité et biennale) et du pôle ESADSE, le pôle « services mutualisés » a été réparti dans les autres pôles après application de clés de répartition.

Il est proposé au Conseil d'Administration de maintenir la répartition en trois grands pôles :

ESADSE	Ecole Supérieure d'Art et Design
Cité du design	Cité du design
Biennale	Biennale Internationale Design

2.1 Synthèse des dépenses de fonctionnement :

SYNTHESE DEPENSES - SECTION DE FONCTIONNEMENT

		2018	2017	2016
POLE ACTIONS CITE	Charges externes (dir)	467 601 €	595 000 €	604 000 €
	Charges externes (indir)	566 621 €	528 946 €	
	Frais de personnel (dir)	873 449 €	808 278 €	719 000 €
	Frais de personnel (indir)	1 012 137 €	988 894 €	
	TOTAL	2 919 808 €	2 921 118 €	1 323 000 €

		2018	2017	2016
POLE ESADSE	Charges externes (dir)	635 500 €	730 000 €	746 800 €
	Charges externes (indir)	609 415 €	582 815 €	
	Frais de personnel (dir)	2 997 000 €	2 968 617 €	2 922 500 €
	Frais de personnel (indir)	641 533 €	642 576 €	
	TOTAL	4 883 448 €	4 924 008 €	3 669 300 €

TOTAL POLES HORS BIENNALE	7 803 256 €	7 845 126 €	8 242 850 €
----------------------------------	--------------------	--------------------	--------------------

		2018	2017	2016
POLE BIENNALE	Charges externes (dir)	711 000 €	1 809 000 €	500 000 €
	Charges externes (indir)	48 503 €	50 290 €	
	Frais de personnel (dir)	256 100 €	832 750 €	500 000 €
	Frais de personnel (indir)	372 415 €	375 858 €	
	TOTAL	1 388 018 €	3 067 898 €	1 000 000 €

TOTAL TOUS POLES	9 191 274 €	10 913 024 €	9 242 850 €
-------------------------	--------------------	---------------------	--------------------

<i>Pour info :</i>		2018	2017	2016
TOTAL CHARGES EXTERNES		3 038 640 €	4 296 051 €	3 052 850 €
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL		6 152 634 €	6 616 973 €	6 190 000 €

(dir) = directes
(indir) = indirectes

2.2 Synthèse des recettes de fonctionnement :

SYNTHESE RECETTES - SECTION DE FONCTIONNEMENT

		2018	2017	2016
POLE ACTIONS CITE	Financement SEM	219 027 €	461 000 €	563 500 €
	Financement SEM indirect (part services mutualisés)	1 581 757 €	1 289 161 €	
	Financement SEM (PROJETS)	65 000 €	95 000 €	28 000 €
	Financement ETAT	200 000 €	200 000 €	200 000 €
	Financement ETAT (PROJETS)	0 €	0 €	0 €
	Financement AURA	144 000 €	210 000 €	115 000 €
	Autres financements publics sur projets	259 040 €	408 000 €	318 000 €
	Financements Privés	356 300 €	252 000 €	324 000 €
	Ressources propres	94 684 €	165 274 €	60 000 €
TOTAL	2 919 808 €	3 080 435 €	1 608 500 €	

		2018	2017	2016
POLE ESADSE	Financement SEM	2 220 249 €	2 222 500 €	2 222 500 €
	Financement SEM indirect (part services mutualisés)	1 275 949 €	1 241 191 €	
	FINANCEMENT SEM (PROJETS)	35 000 €	35 000 €	105 000 €
	Financement ETAT	401 000 €	401 000 €	401 000 €
	Financement ETAT (PROJETS)	69 000 €	28 000 €	28 000 €
	Financement AURA	480 000 €	480 000 €	510 000 €
	Financements Privés	102 250 €	40 000 €	40 000 €
	Ressources propres	300 000 €	317 000 €	273 850 €
	TOTAL	4 883 448 €	4 764 691 €	3 580 350 €

TOTAL POLES HORS BIENNALE

7 803 256 €

7 845 126 €

8 242 850 €

<i>Pour info :</i>		2018	2017	2016
TOTAL FINANCEMENT SEM (hors biennale)		5 296 982 €	5 213 852 €	5 840 000 €
TOTAL FINANCEMENT SEM (projets)		100 000 €	130 000 €	133 000 €
TOTAL FINANCEMENT ETAT (hors biennale)		601 000 €	601 000 €	601 000 €
TOTAL FINANCEMENT ETAT (projets)		69 000 €	28 000 €	28 000 €
TOTAL FINANCEMENT AURA (hors biennale)		624 000 €	690 000 €	625 000 €
TOTAL AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS		259 040 €	408 000 €	318 000 €
TOTAL FINANCEMENTS PRIVÉS (hors biennale)		458 550 €	292 000 €	364 000 €
TOTAL RESSOURCES PROPRES (hors biennale)		394 684 €	482 274 €	333 850 €
TOTAL FINANCEMENTS CERTAINS		7 803 256 €	7 845 126 €	8 242 850 €

		2018	2017	2016
POLE BIENNALE	Financement SEM	1 000 000 €	1 200 000 €	1 000 000 €
	Financement SEM indirect (part services mutualisés)	388 018 €	426 148 €	
	Financement ETAT	0 €	100 000 €	
	Financement AURA	0 €	375 000 €	
	Financement CG42	0 €	70 000 €	
	Institut français	0 €	0 €	
	Partenariats privés biennale	0 €	300 000 €	
	Locations espaces Labo	0 €	70 000 €	
	Billetterie et visites guidées	0 €	346 750 €	
	Locations espaces réceptifs	0 €	20 000 €	
	Ventes boutique	0 €	160 000 €	
	TOTAL	1 388 018 €	3 067 898 €	1 000 000 €

TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (TOUS POLES)

9 191 274 €

10 913 024 €

9 242 850 €

<i>Pour info :</i>		2018	2017	2016
TOTAL FINANCEMENT SEM (hors projet)		6 685 000 €	6 840 000 €	6 840 000 €

En synthèse, la contribution de Saint-Etienne Métropole (intégrant le reversement Ville de Saint Etienne) reste donc essentielle et prépondérante : plus de 72 % des recettes du budget général de l'EPCC sont apportées par l'agglomération stéphanoise.

On note également que les participations des deux autres institutions publiques fondatrices de l'EPCC demeurent importantes : en cumulé, environ 14 % des recettes du budget de l'EPCC émanent de l'Etat et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Il convient de signaler que l'EPCC conforte ses recettes non publiques (financements privés et ressources propres) avec un apport de 853 234 € représentant 10,93 % des recettes hors biennale. Pour mémoire, l'apport était de 8,46 % en 2016 et de 9,86 % en 2017.

Si la Ville de Saint-Etienne n'apporte pas de financement direct au budget primitif 2018, il faut noter qu'elle participe au développement et aux actions de la Cité du design par différents moyens :

1/ prestations techniques pour les espaces publics et bâtiments

- entretien des deux jardins historiques de la Manufacture,
- entretien et nettoyage des voies pavées autour de la Platine,

2/ prêt d'un espace de stockage

- mise à disposition gracieuse d'un espace de stockage (rue Dunkerque)

2.3 Synthèse des dépenses d'investissement :

SYNTHESE DEPENSES - SECTION D'INVESTISSEMENT

		2018	2017
POLE A. CITE	Investissement	149 100 €	100 000 €
POLE ESADSE	Investissement	120 000 €	142 000 €
POLE BIENNALE	Investissement	0 €	0 €
TOTAL TOUS POLES		269 100 €	242 000 €

Plusieurs investissements sont prévus pour le pôle actions cité : aménagement de la banque d'accueil, remplacement du système d'éclairage des expositions dans la salle A, renouvellement de matériels informatiques (postes de travail, serveurs...).

L'ESADSE bénéficie de la gestion générale des bâtiments par l'EPCC. Elle dédie son budget d'investissement au remplacement du matériel vieillissant ou obsolète et à la dotation des ateliers techniques, très prisés par les étudiants (photo, numérique, prototypage...), afin de maintenir leur actualité au vu des évolutions technologiques.

Les nouveaux enjeux que sont la valorisation de l'Ecole par les projets des étudiants (stockage de travaux), et le développement de cursus co-encadrés et rémunérateurs pour l'Etablissement (Master Prospective Design, La Coursive) nécessiterait de faire évoluer l'aménagement des espaces existants (mezzanines) ou de nouveaux locaux (extension dans les H).

Par ailleurs, pour information, deux déménagements sont à l'étude pour 2018-2019 :

- le déplacement du pôle numérique au rdc de l'ATE et la création d'un « plateau recherche » au 2^e étage de l'APE ; (coûts à l'étude en interne, à financer sur l'investissement).
- la réhabilitation du bâtiment H occupé par l'option art pour créer des salles de séminaire et auditorium en remplacement des espaces de la Platine (budget SEM en propre – sous réserve).

2.4 Synthèse des recettes d'investissement :

SYNTHESE RECETTES - SECTION D'INVESTISSEMENT			
		2018	2017
POLE A. CITE	Apport Dotation aux amortissements	149 100 €	100 000 €
POLE ESADSE	Apport Dotation aux amortissements	120 000 €	142 000 €
POLE BIENNALE	Apport Dotation aux amortissements	0 €	0 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT (TOUS POLES)		269 100 €	242 000 €

Le financement de l'investissement se fait par un virement interne de la section de fonctionnement, majoritairement par la dotation aux amortissements.

Aucun crédit ni emprunt n'est programmé.

3. CITE DU DESIGN

3.1 Eléments de Contexte :

La Cité du design poursuit sa dynamique autour de la recherche, de l'accompagnement des entreprises du territoire, l'appui à l'innovation par les usages ainsi que la mission de Design Management pour les collectivités locales.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

OBJET	2 018		Rappel 2017
	MONTANT		
Service recherche			
REC1 - Conférences/Colloques	8 000 €		0 €
REC2 - Editions	0 €		10 000 €
REC3 - Expérimentations	0 €		70 000 €
REC4 - Activités de recherche	120 000 €		110 000 €
REC5 - Soutien aux activités	10 000 €		10 000 €
Service Entreprises et Innovation			
ECO1 - Codesign	0 €		80 000 €
ECO2 - Innovation par le design	0 €		160 000 €
ECO3 - Territoire d'expérimentation	82 500 €		70 000 €
ECO4 - Soutien aux activités	7 500 €		10 000 €
ECO5 - Intégration du design	19 601 €		10 000 €
ECO8 - Matériauthèque	10 000 €		30 000 €
ECO9 - Formation continue workshop	30 000 €		30 000 €
EC10 - Innovation (assujettie TVA)	132 000 €		
EC14 - Labos (assujettie TVA)	15 000 €		
EC15 - Projets Living Lab (assujettie TVA)	17 000 €		
EC16 - Ateliers et Etudes (assujettie TVA)	11 000 €		
Design Management			
DM1 - Soutien aux activités	5 000 €		5 000 €
S/Total charges externes directes	467 601 €		595 000 €
Expositions et logistique	47 500 €		42 500 €
COM	94 710 €		94 710 €
Relations internationales	26 350 €		26 350 €
Gestion Tech. des Bâtiments (GTB)	85 355 €		93 166 €
Moyens généraux	90 886 €		91 500 €
Formation continue	10 200 €		10 200 €
Boutique	22 000 €		30 000 €
Informatique - Téléphonie	40 520 €		40 520 €
Dotation aux amortissements	149 100 €		100 000 €
S/Total charges externes indirectes	566 621 €		528 946 €
S/Total charges externes	1 034 222 €		1 123 946 €

DEPENSES DE RESSOURCES HUMAINES

OBJET	2 018 MONTANT	Rappel 2017
RH Permanents (dir)	784 949 €	694 026 €
RH Temporaires (dir)	88 500 €	114 252 €
S/Total dépenses de ressources humaines (dir)	873 449 €	808 278 €
RH Permanents (indir)	810 437 €	810 394 €
RH Temporaires (indir)	174 500 €	153 000 €
Autres dépenses RH (CNAS...)	27 200 €	25 500 €
S/Total dépenses de ressources humaines (indir)	1 012 137 €	988 894 €
S/Total dépenses de RH	1 885 586 €	1 797 172 €
TOTAL BUDGET PREVISIONNEL	2 919 808 €	2 921 118 €

3.2. Charges externes

A noter, l'augmentation de 49100 € de la dotation aux amortissements.

Services recherche et Entreprises/innovation : Le budget 2018 de ces deux services a été construit dans la continuité de l'exercice 2017.

Certaines actions ou certains programmes résultent d'actions initiées durant l'exercice 2017. Le développement de nouvelles actions reste très modeste du fait d'un nécessaire repositionnement de ces activités qui ne portera ses fruits que durant les exercices suivants.

Expositions et logistique

L'année 2018 verra la mise en place de la nouvelle politique d'exposition avec notamment une exposition mettant en valeur le fonds design du MAMC+.

Suite à la décision de co-produire une première exposition avec le MAMC dans ce cadre en 2018, le budget « expositions et logistique » est établi à 47 500 €. Ce budget doit permettre d'assurer notamment la maintenance de cette exposition et la régie d'œuvres.

Communication

Ce budget est stable par rapport à 2017. La part du budget communication, géré jusqu'en 2017 par l'Ecole, est entièrement intégré au budget communication de l'EPCC (transfert de 25K€) en cohérence avec la mutualisation complète du service.

Relations internationales

Le service des relations internationales doit continuer à entretenir son réseau de liens internationaux dans un contexte de budget contraint. La direction générale comme la direction déléguée doivent intégrer le développement international dans toutes leurs actions. La priorité sera donnée au réseau UNESCO. La part du budget relations internationales, géré jusqu'en 2017 par l'Ecole, est entièrement intégré au budget communication de l'EPCC (transfert de 25K€) en cohérence avec la mutualisation complète du service.

Gestion technique des bâtiments / Informatique et téléphonie

L'entretien et la sécurité des bâtiments (normes ERP – Etablissement recevant des publics, obligatoires concernant la sécurité incendie et l'assistance aux personnes), nécessitent d'employer 1 à 3 personnes habilitées en SSIAP niveaux 1 et 2.

Ces personnels sont employés par une société spécialisée et assurent la présence en PC sécurité.

La maintenance des bâtiments (fluides, assurances, ...) et les frais d'entretien des locaux de la cité sont également inclus dans cette ligne budgétaire.

Ce coût ne comprend pas l'entretien des espaces extérieurs (dont jardins) assuré par Saint-Etienne Métropole et la Ville de Saint-Etienne.

Boutique

La politique de la boutique s'articule autour de la mise en valeur du design, des designers et des revendeurs spécialisés en design, issus majoritairement du territoire.

En 2018, l'EPCC continuera sa politique de choix de produits dérivés et d'objets de qualité et d'une sélection d'ouvrages pointue.

Le budget permet l'acquisition de stocks et la fabrication de produits dérivés. C'est un budget minimum d'achats annuels afin que la boutique soit correctement pourvue.

3.3. Frais de Personnel

Les ressources humaines constituent une part majoritaire du budget (près de 76% du budget hors biennale). En effet, la plupart des actions repose principalement sur de l'ingénierie et la mise en œuvre de projets : accompagnements d'entreprises, outils d'innovation par les usages, activités de recherche, expertises...

3.4. Recettes

Le budget de 2 919 808 € du pôle « actions Cité » fait l'objet du financement suivant :

		2018
POLE ACTIONS CITE	Financement SEM	219 027 €
	Financement SEM (services mutualisés)	1 581 757 €
	Financement SEM (PROJETS)	65 000 €
	Financement ETAT	200 000 €
	Financement ETAT (PROJETS)	0 €
	Financement AURA	144 000 €
	financements publics sur projets	259 040 €
	Financements Privés	356 300 €
	Ressources propres	94 684 €
	TOTAL	2 919 808 €

4. ESADSE

4.1. Eléments de Contexte :

Le projet d'établissement proposé par la directrice déléguée à l'ESADSE, au moment de son recrutement en mars 2017, a été lancé en 2017 et se concrétise en différents points :

- Relations internationales : création d'un double diplôme de Master avec l'Université Kookmin de Séoul, resserrement des liens avec les Ecoles chinoises en vue de partenariats nouveaux et de nouvelles formations rémunératrices pour l'EPCC (double diplômes, formation continue, échange d'enseignants, projets communs pour la Biennale 2019). Les recettes liées au Contrat Erasmus + sont maintenues.
- La recherche : rapprochement avec le pôle recherche de la Cité du Design, évolution de l'Unité de Recherche *Design et Création* et du Cycle Recherche *Cydre* (programmes en commun, encadrement de doctorants, chaire en design de services ...)
- L'Ecole actrice culturelle, visible sur son territoire et dans les réseaux : ouverture d'une antenne place de l'Hôtel de Ville, création d'un programme semestriel d'événements et conférences ouverts au public, reconfiguration des Journées Portes Ouvertes.
- Partenariats académiques : l'ESADSE a rejoint la Comue *Université de Lyon* comme membre associée en 2017, et étudie de nouveaux partenariats dans ce périmètre. L'Etat est sollicité pour le financement de cette adhésion.
- Partenariats d'entreprises : une revalorisation financière des partenariats a été initiée, et l'objectif de recettes privées fixé en 2018 à + 62 K€. La campagne pour la taxe d'apprentissage a été relancée.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

OBJET	2018	Rappel 2017
	MONTANT	
Dépenses de pédagogie	635 500 €	730 000 €
Actions de pédagogie	161 500 €	175 000 €
Recherche - Post Diplôme	111 000 €	110 000 €
Développement international	23 000 €	48 000 €
Médiathèque	25 000 €	25 000 €
Communication	0 €	25 000 €
Moyens généraux	165 000 €	170 000 €
Master Espace Public	0 €	0 €
MPD	0 €	35 000 €
Adhésion COMUE	30 000 €	
Dotation aux amortissements	120 000 €	142 000 €
S/Total dépenses de fonctionnement (dir)	635 500 €	730 000 €
Expositions et logistique	0 €	0 €
COM	40 734 €	15 735 €
Relations internationales	26 225 €	1 225 €
Gestion Tech. des Bâtiments (GTB)	321 096 €	346 535 €
Moyens généraux	168 440 €	166 400 €
Formation continue	14 700 €	14 700 €
Boutique	0 €	0 €
Informatique - Téléphonie	38 220 €	38 220 €
S/Total dépenses de fonctionnement (indir)	609 415 €	582 815 €
S/Total dépenses de fonctionnement	1 244 915 €	1 312 815 €

DEPENSES DE RESSOURCES HUMAINES

OBJET	2 018	Rappel 2017
	RH Permanents (dir)	2 897 000 €
RH Temporaires (dir)	100 000 €	90 000 €
S/Total dépenses de ressources humaines (dir)	2 997 000 €	2 968 617 €
RH Permanents (indir)	602 333 €	605 826 €
RH Temporaires (indir)	0 €	0 €
Autres dépenses RH (CNAS...)	39 200 €	36 750 €
S/Total dépenses de ressources humaines (indir)	641 533 €	642 576 €
S/Total dépenses de RH	3 638 533 €	3 611 193 €
TOTAL BUDGET PREVISIONNEL	4 883 448 €	4 924 008 €

4.2. Frais de Fonctionnement

Budget Charges Générales de fonctionnement

Dans la continuité des efforts de rationalisation des coûts entrepris ces dernières années, le budget pédagogique permet à l'école d'apporter à ses étudiants une programmation qui sert la pédagogie.

Le budget pédagogique de fonctionnement de l'ESAD-SE est cependant impacté par l'augmentation des charges de personnel, non compensées par des recettes.

4.3. Frais de Personnel

Le personnel de l'ESADSE se compose d'agents mis à disposition par Saint Etienne Métropole et d'agents rémunérés en direct par l'EPCC.

4.5. Recettes

Le budget de 4 883 448 € de l'ESADSE fait l'objet du financement suivant :

		2018
POLE ESADSE	Financement SEM	2 220 249 €
	Financement SEM (services mutualisés)	1 275 949 €
	FINANCEMENT SEM (PROJETS)	35 000 €
	Financement ETAT	401 000 €
	Financement ETAT (PROJETS)	69 000 €
	Financement AURA	480 000 €
	Financements Privés	102 250 €
	Ressources propres	300 000 €
	TOTAL	4 883 448 €

5. BIENNALE INTERNATIONALE SAINT-ETIENNE

5.1. Eléments de Contexte :

La Biennale Internationale Design est un temps fort de la Cité du Design – ESADSE et un moment particulièrement important pour l'attractivité et le développement de Saint-Etienne Métropole.

Sur le plan budgétaire, l'année 2018 est l'année de définition et de conception de la prochaine édition de la biennale. Les dépenses concerneront principalement les contrats des commissariats et scénographes, le plan de communication, les frais d'aménagement des espaces d'exposition et les premiers contrats des agents recrutés en renfort des équipes existantes.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

OBJET	2018 MONTANT
Moyens généraux	250 000 €
Communication	140 000 €
Production	300 000 €
Forum+Labos+Semaine Pro (Service ECO)	1 000 €
Catalogue (service RECH)	5 000 €
Unesco (service RI)	5 000 €
DIR Biennale et Biennale territoire	10 000 €
Dotations aux amortissements	0 €
S/Total charges externes directes	711 000 €
Expositions et logistique	0 €
COM	8 555 €
Relations internationales	425 €
Gestion Tech. des Bâtiments (GTB)	0 €
Moyens généraux	21 163 €
Formation continue	5 100 €
Boutique	0 €
Informatique - Téléphonie	13 260 €
S/Total charges externes indirectes	48 503 €
S/Total charges externes	759 503 €

DEPENSES DE RESSOURCES HUMAINES

OBJET	2 018
RH Permanents (dir)	0 €
RH Temporaires (indir)	256 100 €
Moyens généraux	30 000 €
Communication	49 000 €
Production	100 000 €
Forum+Labos+actions ECO	15 000 €
Catalogue	15 000 €
Unesco	0 €
DIR Biennale et Biennale territoire	47 100 €
S/Total dépenses de ressources humaines (dir)	256 100 €
RH Permanents (indir)	358 815 €
RH Temporaires (indir)	0 €
Autres dépenses RH (CNAS...)	13 600 €
S/Total dépenses de ressources humaines (indir)	372 415 €
S/Total dépenses de RH	628 515 €
TOTAL BUDGET PREVISIONNEL	1 388 018 €

5.2. Recettes

	2018	
POLE BIENNALE	Financement SEM	1 000 000 €
	Financement SEM (services mutualisés)	388 018 €
	Financement ETAT	0 €
	Financement AURA	0 €
	Financement CG42	0 €
	Institut français	0 €
	Partenariats privés biennale	0 €
	Locations espaces Labo	0 €
	Billetterie et visites guidées	0 €
	Locations espaces réceptifs	0 €
	Ventes boutique	0 €
	TOTAL	1 388 018 €

6. ANNEXE 1 : ETAT DU PERSONNEL AU 1^{er} JANVIER 2018

ANNEXE BUDGETAIRE AU 01/01/2018

POSTES PERMANENTS	CAT.	POSTES POURVUS PAR TITULAIRES	TOTAL PAR CAT.	POSTES POURVUS PAR CONTRACT.	TOTAL PAR CAT.	POSTES BUDGETAIRES
Secteur Culturel		17		23		
Professeur d'ens. artistique hors classe	A	13	16	3	20	40
Professeur d'ens. artistique de classe normale		2		17		
Bibliothécaire territorial		1		0		
Assistant d'ens. artistique principal de 1 ^{ère} cl.	B	0	1	1	3	5
Assistant d'ens. artistique principal de 2 ^{ème} cl.		0		0		
Assistant d'enseignement artistique		1		2		
Assistant de conservation		0		0		
Secteur administratif		24		22		
Directeur territorial	A	1	8	3	19	27
Administrateur hors classe		0		2		
Attaché		6		13		
Attaché principal		1		1		
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B	1	6	1	3	11
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe		2		0		
Rédacteur		3		2		
Adjoint adm. territorial principal de 1 ^{ère} cl.	C	2	10	0	0	9
Adjoint adm. territorial principal de 2 ^{ème} cl.		0		0		
Adjoint administratif territorial		8		0		
Secteur technique		18		4		
Ingénieur principal	A	0	0	0	0	0
Technicien	B	1	7	2	4	12
Technicien principal de 1 ^{ère} classe		2		1		
Technicien principal de 2 ^{ème} classe		4		1		
Adjoint technique territorial	C	7	11	0	0	12
Adjoint tech. territorial principal de 1 ^{ère} cl.		2		0		
Adjoint tech. territorial principal de 2 ^{ème} cl.		2		0		
Agent de maîtrise		0		0		
TOTAL		59		49		115



POSTES TEMPORAIRES	CAT EGO RIE	POSTES	TOTAL PAR CATEG ORIE
Culturel		0	
Professeur d'enseignement artistique hors classe	A	0	0
Professeur d'enseignement artistique de classe normale		0	
Bibliothécaire territorial		0	
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	0	0
Assistant d'enseignement artistique		0	
Assistant de conservation		0	
Secteur administratif		3	
Directeur territorial	A	0	1
Administrateur hors classe		0	
Attaché		1	
Attaché principal		0	
Rédacteur principal de 2ème classe	B	0	2
Rédacteur principal de 1ère classe		0	
Rédacteur		2	
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	0	0
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe		0	
Adjoint administratif territorial de 1ère classe		0	
Adjoint administratif territorial de 2ème classe		0	
Secteur technique		0	
Ingénieur principal	A	0	0
Technicien	B	0	0
Technicien principal de 1ère classe		0	
Technicien principal de 2ème classe		0	
Adjoint technique territorial de 1ère classe	C	0	0
Adjoint technique territorial de 2ème classe		0	
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe		0	
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe		0	
Agent de maîtrise		0	
TOT AL		3	3

Cité du design 042-200023521-20180220-DELIB2018-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2018
Affichage : 20/02/2018



Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

Il est proposé au Conseil d'Administration de bien vouloir en délibérer et le cas échéant, approuver le budget primitif 2018.



Mis aux voix, ce dossier est adopté à l'unanimité de 18 voix pour sur 18 (14 voix + 4 pouvoirs)

Pour extrait,

Le Président,

Gaël PERDRIAU